

Janvier
2025

Appel d'offres – Livre blanc sur l'immigration francophone



L'immigration
francophone *j'y crois!*

*Une collaboration entre le RIFNB et la
SANB*

Rédigé par Sara Azhari (RIFNB)

Janvier 2025

Appel d'offres

La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB) souhaite engager des services professionnels (firme ou autre) pour élaborer un postulat sur l'immigration francophone, en tenant compte des réalités concrètes du terrain. L'objectif est de définir avec précision et clarté les orientations nécessaires pour une immigration qui garantira la pérennité de nos communautés francophones. Ce livre blanc, élaboré en collaboration avec le Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick devra proposer des mesures concrètes et véhiculer un message unifié, positionnant l'immigration francophone comme une priorité centrale. Le projet s'articulera autour de trois étapes, une synthèse des enjeux, une cartographie détaillée de l'écosystème de l'immigration francophone et des recommandations concrètes.

Le Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick (RIFNB)

Le Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick (RIFNB) est un catalyseur du mouvement collectif favorisant une inclusion et une rétention des immigrant.e.s francophones au Nouveau-Brunswick.

Le Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick est l'un des [13 réseaux en immigration de la francophonie canadienne](#), appuyé par la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada ([FCFA](#)). Le Réseau est constitué de plusieurs organismes membres ([30 membres](#)) qui agissent dans *l'accueil et l'établissement des nouveaux arrivants d'expression française et contribuent à leur intégration sociale, économique et culturelle*.

Le but principal du RIFNB est de coordonner des efforts visant à accroître le nombre d'immigrants francophones et à réussir leur intégration au Nouveau-Brunswick.

Deux des principaux mandats du RIFNB est d'identifier les besoins, les lacunes et les atouts de la communauté et des nouveaux arrivants en fonction des différentes étapes du continuum de l'établissement et de sensibiliser, mobiliser et appuyer les communautés et les partenaires dans la mise en œuvre d'un plan d'action en immigration francophone.

La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB)

La SANB est l'organisme rassembleur et le porte-parole politique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Elle est vouée à la défense et à la promotion des droits et des intérêts de la communauté acadienne de la province. La SANB est un organisme non partisan, qui revendique le respect des lois sur les langues officielles et l'avancement du projet de société qui est l'Acadie du Nouveau-Brunswick.

Depuis sa fondation en 1973, la SANB s'est forgée contre vents et marées une place dans toutes les grandes luttes ainsi que les grands débats de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick.

La seule province à avoir adopté une Loi sur les langues officielles au Canada doit avoir une communauté acadienne et francophone forte de ses convictions, qui vise le développement d'une communauté fière de son histoire, moderne et ouverte sur le monde. L'Acadie du N.-B. œuvre pour le développement et l'épanouissement d'une population de langue française dans toutes les sphères. Étant donné son mandat, la SANB favorise la concertation accrue dans la province et au sein de la francophonie canadienne.

Mise en contexte

Le poids démographique de la population ayant le français comme première langue officielle parlée est en diminution depuis 1971¹. Plusieurs mesures ont été instaurées pour inverser la tendance, mais malgré les efforts continus et le renforcement des compétences des divers acteurs, la situation ne semble pas favoriser une croissance de la population francophone. Ces initiatives ne parviennent même pas à stabiliser le nombre de locuteurs ni à favoriser la prospérité des communautés francophones en milieu minoritaire. Plusieurs éléments peuvent contribuer à l'accroissement d'un groupe linguistique, notamment **l'accroissement naturel** (négatif pour les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) entre 2001 et 2021) et **la mobilité linguistique**. Mais un des éléments phares et sur lequel misait particulièrement [le plan de croissance démographique du Nouveau-Brunswick 2016-2024](#) est **l'accroissement migratoire** à travers l'immigration internationale francophone. Tous ces facteurs, ainsi que la migration interprovinciale influencent l'évolution de la population francophone au Canada. Cependant, les études montrent que certains d'entre eux ont un impact nettement plus significatif. Selon les estimations des composantes de l'accroissement démographique au Canada, à l'exception du Québec, la migration internationale contribue à 97,9 % du poids de la population², en faisant un facteur central sur lequel les politiques publiques devraient porter une attention particulière.

Conscient de l'importance de l'enjeu francophone, des mesures sont mises en œuvre au niveau fédéral, entraînant une augmentation de l'objectif francophone afin de tenter de rétablir le poids démographique des francophones hors Québec. Dans son nouveau [plan des niveaux d'immigration 2025-2027](#), Ottawa a annoncé l'augmentation des cibles d'immigration francophone hors Québec à 8,5 % en 2025, à 9,5 % en 2026 et à 10 % en 2027, soit une hausse de 1,5 point pour les deux premières années et une nouvelle cible pour la troisième³. Des cibles toujours insuffisantes selon la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA). Il n'y a pas qu'IRCC qui a compris l'urgence d'agir, le [plan d'action pour les langues officielles 2023-2028](#) prévoit accélérer le rétablissement du poids démographique des francophones grâce à l'immigration francophone.

Du fait de sa particularité à être la seule province officiellement bilingue, le Nouveau-Brunswick devrait redoubler d'efforts pour assurer une prospérité de sa communauté francophone qui montre des tendances importantes de déclin démographique. En effet, la proportion de francophones, auparavant de 33,7 % en 1991, a diminué à 30 % en 2021⁴. Ces changements démographiques soulèvent des enjeux pour le maintien du poids francophone au sein de la province s'étant donné que, quel que soit le scénario de croissance envisagé, la migration internationale constituera le principal moteur de l'accroissement démographique au cours des 25 prochaines années.

Au-delà de la croissance démographique, une véritable crise de la main-d'œuvre se profile à l'horizon. Les changements prévus par IRCC en 2024, incluant une réduction de 50 % des permis d'étude, une limitation de l'accès aux permis de travail post-diplôme pour les diplômés des collèges, et une diminution de 50 % des nominations provinciales pour la résidence permanente, auront un effet combiné significatif sur l'immigration francophone dans notre Province. Selon les données du CCNB, les changements anticipés pourraient entraîner une réduction des diplomations dans les secteurs essentiels à l'économie,

¹ [Hors Québec, le français demeure la première langue officielle parlée de plus de 900 000 personnes, mais leur poids démographique est en baisse](#)

² Sociopol, 2024

³ [Le gouvernement du Canada réduit l'immigration - Canada.ca](#)

⁴ [Faits saillants sur la langue française au Nouveau-Brunswick en 2021](#)

⁵ [Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires : tableau de bord interactif](#)

exacerbant la pénurie d'employés temporaires et contribuant au retour du déclin de la population active. Par ailleurs, une diminution de l'immigration francophone et un accès limité pour les étudiants canadiens risquent d'affaiblir davantage le bassin de talents disponibles. Ces dynamiques combinées menacent de freiner l'activité économique globale, compromettant ainsi le développement et la prospérité de la région.

Pour les décideurs, cela pourrait signifier la nécessité d'initiatives spécifiques pour soutenir la vitalité économique et la prospérité de la communauté francophone à travers des politiques publiques innovatrices et audacieuses.

Pourquoi un livre blanc sur l'immigration est-il plus essentiel que jamais aujourd'hui ?

L'immigration francophone évolue constamment, et les acteurs se relaient pour en diriger les initiatives. En tant que catalyseur de ce mouvement collectif, le RIFNB a la responsabilité de fournir une cartographie détaillée des parties prenantes. Cette cartographie ferait partie d'une démarche globale visant la publication d'un nouveau livre blanc sur l'immigration francophone. Cette démarche s'impose pour plusieurs raisons.

D'une part, au niveau provincial, l'arrivée d'un nouveau gouvernement crée une occasion favorable pour poser de nouveaux jalons dans ce domaine.

D'autre part, l'écosystème de l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick connaît des évolutions majeures. En plus de la multiplication des acteurs en immigration francophone, trois nouvelles communautés accueillantes ont été désignées : Belle-Baie, Saint-Quentin/Kedgwick et Caraquet/St-Isidore. Ces projets, qui viennent tout juste de démarrer, nécessitent une préparation minutieuse et une mise en œuvre harmonisée. Un livre blanc permettrait de centraliser les objectifs et de garantir un travail coordonné, évitant ainsi le dédoublement des efforts et posant les bases solides pour cette nouvelle ère.

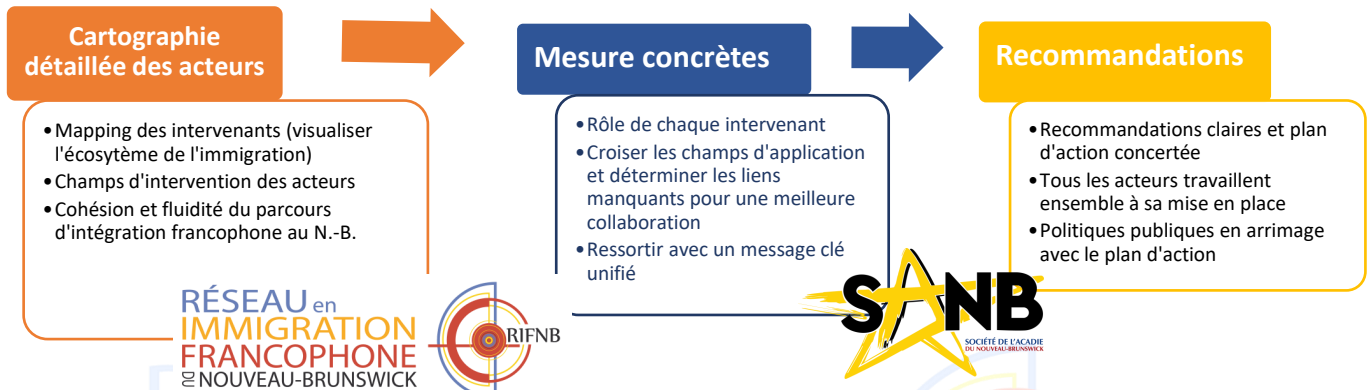
En tant que structure de représentation politique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, la SANB a pour mission de défendre et promouvoir les droits et les intérêts de la communauté acadienne et francophone. L'un de ces droits fondamentaux est la prospérité collective, menacée par la diminution du poids démographique francophone. Ainsi, l'immigration francophone s'impose comme un axe stratégique essentiel pour la survie et la vitalité de la communauté.

La SANB agit également comme organisme fiduciaire du Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick (RIFNB), qui rassemble des acteurs clés de l'immigration francophone et s'efforce de promouvoir la concertation et la collaboration harmonieuse entre eux. Le RIFNB a reçu le mandat de ses membres et partenaires de créer une cartographie détaillée de l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick. Cette initiative vise à identifier les différents intervenants en immigration francophone, tout en clarifiant leurs liens et leurs champs d'intervention respectifs.

Tous les indicateurs convergent : l'avenir de la francophonie dépend largement de l'immigration francophone. La publication d'un nouveau livre blanc, incluant une cartographie détaillant les nouvelles dynamiques d'action, constitue une étape essentielle pour structurer cette vision et poser les fondations d'un avenir prometteur.

Objectifs du Livre blanc

En tant qu'enjeu complexe et intersectoriel, l'immigration francophone requiert une approche intégrée, impliquant plusieurs secteurs et des réseaux de collaboration élargis. Le projet s'établira autour d'un plan structuré en trois étapes.



1. **La mise en place d'une cartographie détaillée est cruciale pour faire l'état des lieux de l'immigration dans notre province.** Elle permettra non seulement d'identifier les acteurs et leurs rôles dans l'écosystème, mais aussi de déterminer comment les organismes collaborent, ou peuvent collaborer, en éclairant les points forts et les lacunes dans les réseaux actuels. Un visuel structuré intégrant une carte conceptuelle des acteurs, un schéma relationnel et un diagramme en réseau débouchant sur une compréhension globale de l'écosystème de l'immigration francophone. Une meilleure visibilité sur le rôle et l'implication de chaque acteur permettra d'optimiser les ressources et d'éviter les duplications d'efforts, menant ainsi à la cohésion et la fluidité des parcours d'intégration des nouveaux arrivants francophones. (Partie RIFNB)
2. **Ce plan devrait inclure des mesures concrètes et un message commun, plaçant l'immigration francophone au centre des priorités.** Le livre blanc devrait non seulement dresser un état des lieux de ces domaines d'application et identifier les acteurs principaux de cet écosystème, mais aussi présenter un argumentaire clair et solide, précisant le rôle de chaque partie prenante dans le rétablissement du poids démographique francophone. Les messages clés du document seront portés par une voix unifiée pour assurer un avenir prometteur à l'immigration francophone, essentielle à la pérennité du français au Nouveau-Brunswick. (Partie RIFNB et SANB)
3. **Recommandation de politiques publiques pour agir sur ces facteurs.** Pour assurer donc la prospérité des communautés francophones, il revient au gouvernement provincial et autres acteurs clés de veiller à ce qu'une part importante des nouveaux arrivants soit francophone. Il est donc crucial de développer un plan commun qui maximise les chances de réussite et amorce cette nouvelle ère avec des recommandations claires et un plan d'action concerté. Une attention particulière au cadre législatif devrait être à la base des actions structurantes, donc la question de l'immigration comme un dossier partagé entre le Canada et le Nouveau-Brunswick. Plus encore, quelles dispositions législatives disposent le Nouveau-Brunswick dans l'enjeu de l'immigration francophone? Le régime linguistique unique au Nouveau-Brunswick devrait-il représenter un levier, appuyé par l'Article 16.1 de la Charte canadienne des droits et libertés, pour permettre au Nouveau-Brunswick de forger un chemin différent en matière d'immigration francophone? (Partie SANB)

Le soumissionnaire doit préparer une soumission spécifiant l'approche proposée pour l'atteinte de ces objectifs.

Le projet s'étend du 27 février au 27 novembre 2025.

Exigences

Chaque soumissionnaire doit **préciser clairement** de quelles façons il ou elle rencontre les **exigences** suivantes :

- a. une expérience démontrée en ce qui a trait à la tenue de planifications stratégiques communautaires de niveau régional et/ou provincial, plan de développement global;
- b. une excellente connaissance du fonctionnement d'organismes sans but lucratif et des réalités qui s'y rattachent;
- c. des compétences approfondies au niveau de la gestion de projets d'envergure semblable et l'atteinte des résultats visés.
- d. une connaissance des communautés francophones en situation minoritaire et une bonne perception des enjeux relatifs à l'immigration francophone.
- c. démontrer une méthodologie claire, rigoureuse et adaptée au projet, incluant toutes les étapes clés tout en assurant une collaboration efficace avec les parties prenantes.

Les **renseignements** suivants doivent également être détaillés :

- a. les compétences générales du soumissionnaire démontrant la **capacité d'entreprendre et de mener à terme un tel projet**;
- b. les personnes ou employés.e.s qui travailleront pour l'accomplissement des tâches.*

**S'il est prévu que d'autres personnes participent à la réalisation du projet en plus du ou de la soumissionnaire, une présentation de ces personnes et de leur plan de travail détaillé par étape est requise.*

Critères d'évaluation

Toutes les propositions seront évaluées en tenant compte de la qualité de chacun des critères listés ci-dessous.

- 1) Le dossier technique avec la stratégie proposée et le calendrier de réalisation
- 2) Les références en matière de gestion de projet.
- 3) La connaissance de la communauté francophone du Nouveau-Brunswick en milieu minoritaire ainsi que l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick.
- 4) Une expérience dans la mise en place de plans d'action communautaires complexes
- 5) Une méthodologie adaptée et structurée selon le besoin du projet

Procédure à suivre pour postuler

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur offre **en s'assurant de démontrer de quelles façons elles rencontrent les exigences et les renseignements demandés**. Il est également possible d'inclure tous les documents ou informations additionnels qu'elles jugent appropriés.

** Pendant la durée du contrat, l'expert.e conseil retenu.e devra travailler en étroite collaboration avec et sous la supervision du comité de pilotage de ce projet ainsi que la direction générale de la SANB afin d'assurer le bon déroulement et le succès de cette initiative.*

Les offres de service doivent être envoyées aux destinataires suivants :

Ali Chaisson

Directeur général

SANB

702 rue Principale, bureau 204

Petit-Rocher (Nouveau-Brunswick) E8J 1V1

Téléphone: 506-783-0624

Télécopieur : 506-783-0629

Courriel : dg@sanb.ca

Site web : www.sanb.ca

Sara Azhari

Responsable de communication

RIFNB

702 rue Principale, bureau 204

Petit-Rocher (Nouveau-Brunswick) E8J 1V1

Téléphone: 506-783-0624

Télécopieur : 506-783-0629

Courriel : comm@rifnb.ca

Site web : www.rifnb.ca

La date limite de réception des offres de service est le 31 janvier à minuit.

